Bulletin d'information 2024

Présentation et compte-rendu des activités

chambre cantonale
consultative des immigrés

La Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) est un organe consultatif, dont les membres sont nommés par le Conseil d'Etat.
Elle est composée de représentant-e-s des communautés migrantes et des communes ainsi que de membres de commissions communales suisses-immigrées (CCSI).
Selon la loi cantonale vaudoise sur l'intégration des étrangers et la prévention du racisme du 23 janvier 2007, la CCCI a pour mission d'étudier les moyens d'améliorer l'intégration des étrangers et de lutter contre les discriminations depuis sa création en 1998.
A cette fin, elle fait part de ses recommandations au Conseil d'Etat et au Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI).

Tables des matières

Mot du vice-président 5

Réflexion personnelle de la Déléguée cantonale à l'intégration des étrangers et à la prévention du racisme 7

Assises vaudoises de l'immigration 2024 11

Recommandations 2024 au Conseil d'Etat 17

Perspectives 2025 19

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

La CCCI en chiffres :

- 18 membres
- 1 sous-commission
- 4 séances en plénière en 2024
- 2 séances de sous-commission « Assises » en 2024

C'est avec grand plaisir que je préside la CCCI depuis le 17 avril 2024 et ai eu le privilège de rencontrer, lors de ma première séance plénière, les 18 personnes qui la composent.

L'organisation des 20e assises vaudoises de l'immigration du 28 septembre était une de ses priorités. Assises auxquelles ont participé plus de 100 personnes et qui étaient dédiées à la lutte contre le racisme et la discrimination. La remise du prix « IntégrAction » a été décerné lors de cette journée.

En septembre à St-Gall, j'ai eu l'occasion de présenter la CCCI lors de la conférence annuelle des services cantonaux de la migration, en soulignant que notre canton est le seul à posséder une telle structure.

Plusieurs thématiques sont en phase de travail notamment celles relatives à la vulnérabilité et la reconnaissance des diplômes visant à valoriser l'insertion des migrants dans le monde du travail.

La présidence de la CCCI s'annonce passionnante au même titre que la lecture de notre rapport annuel qui suit ces lignes.

En conclusion, je remercie vivement tous les membres d'insuffler l'énergie indispensable au bon fonctionnement de la CCCI.

Guy Gaudard

Réflexion personnelle de la Déléguée cantonale à l'intégration des étrangers et à la prévention du racisme

Alors que la lutte contre le racisme progresse lentement en Suisse, une réflexion s'impose sur l'efficacité et la portée des mesures engagées.

Des initiatives locales moteurs du changement

En l'absence d'une politique nationale cohérente et proactive, ce sont les cantons et les communes qui ont souvent pris les devants. Cependant, depuis 2014, les Programmes cantonaux d'intégration (PIC), déployés dans les 26 cantons, incluent un volet dédié à la lutte contre la discrimination, bien que le terme « racisme » soit encore rarement utilisé.

Cette prudence lexicale traduit une volonté d'éviter les tensions politiques et sociales, tout en promouvant des actions concrètes : structures de soutien aux victimes, campagnes de sensibilisation, formations pour les agents publics et semaines d'action contre le racisme.

Un cadre juridique en évolution lente

L'article 261bis constitue un tournant, bien qu'il reste limité : il ne couvre ni la nationalité ni le statut migratoire. Sa création, davantage motivée par des engagements internationaux que par une volonté politique interne forte, a été suivie en 1995 par la mise en place de la Commission fédérale contre le racisme (CFR). Plus récemment, l'élargissement de cette norme à la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle en 2020 témoigne d'un mouvement lent vers une législation plus inclusive.

Les données les plus récentes confirment une tendance croissante au signalement : en 2024, 1'211 cas de discrimination raciale ont été recensés, soit une hausse de 40 % par rapport à l'année précédente. Ce chiffre peut être interprété comme une meilleure reconnaissance du problème et une confiance accrue dans les mécanismes de protection.

Une société en mutation, des attentes en hausse
Si les oppositions à la législation antiraciste restent vives dans certains milieux, les mentalités évoluent. Le soutien croissant aux lois contre la discrimination – illustré par l'évolution du vote populaire entre 1994 et 1999 – témoigne d'un changement de paradigme.

Des mouvements internationaux comme Black Lives Matter ont également joué un rôle crucial dans la visibilité de ces enjeux en Suisse, encourageant une prise de conscience plus large du caractère systémique du racisme.

De la reconnaissance à l'action
En conclusion, dans un État de droit, une norme pénale contre le racisme n'est pas un luxe, mais une base nécessaire. Toutefois, la loi ne saurait suffire. L'engagement politique, le soutien financier aux actions locales, la reconnaissance des formes de racisme plus insidieuses — notamment dans les secteurs publics — doivent constituer les piliers d'une stratégie ambitieuse. La lutte contre le racisme ne peut pas reposer sur des actes isolés ni sur des acteurs isolés. C'est dans une vision transversale, structurée, et portée à tous les niveaux de l'État que réside le véritable potentiel de transformation.

©CES

Amina Benkäis-Benbrahim, déléguée à l'intégration et cheffe du BCI, Guy Gaudard, président de la CCCI, Isabelle Moret, Conseillère d'Etat.

Les Assises en chiffres :
- 116 participant-e-s
- 14 intervenant-e-s
- 3 ateliers

20e Assises vaudoises de l'immigration
« Lutte contre le racisme : où en sommes-nous et où allons-nous ? »

Septembre 2024

Lors de son intervention aux 20e Assises vaudoise de l'immigration, Isabelle Moret, Conseillère d'Etat en charge du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP), rappelait les points suivants :

Il y a 20 ans ont été lancées les Assises vaudoises de l'immigration à Moudon. À cette époque, la Chambre cantonale consultative de l'intégration (CCCI) avait déjà perçu l'importance fondamentale de la prévention du racisme. Vingt ans plus tard, ce combat reste plus actuel que jamais.

En mars 2023, un rapport majeur du Service de lutte contre le racisme (SLR) de la Confédération révélait pour la première fois l'existence avérée d'un racisme structurel en Suisse. Ce rapport pointe des discriminations institutionnelles concrètes dans des domaines clés de notre société comme l'emploi, le logement, les démarches administratives ou encore la naturalisation. Des constats alarmants qui nous rappellent l'urgence et l'importance d'agir.

Les personnes issues de la migration sont particulièrement exposées à ces discriminations. Ainsi, selon l'enquête « Vivre ensemble en Suisse » de 2022, elles représentent 30 % des victimes de discrimination raciale, contre seulement 9 % pour celles sans passé migratoire. Les jeunes générations sont également fortement touchées : en 2022, un tiers des signalements de discrimination émanaient de jeunes âgés de 15 à 24 ans.

Plus préoccupant encore, cette proportion a quasiment doublé depuis 2016, passant de 19 % à 33 %. Ces statistiques ne sont pas simplement des chiffres ; elles témoignent d'atteintes profondes aux droits fondamentaux et constituent un obstacle majeur à l'intégration et à la cohésion sociale.

Face à cette réalité, la loi cantonale est claire : la prévention du racisme relève d'une responsabilité partagée par tous les acteurs de notre société. Plusieurs axes prioritaires guident actuellement les efforts du Canton :

- Informer et sensibiliser activement nos institutions sur le racisme systémique, en renforçant notamment les collaborations déjà existantes avec des secteurs clés comme la police, l'éducation et la santé.
- Accroître la visibilité du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), notamment grâce aux consultations destinées aux victimes, dont l'objectif est désormais de les régionaliser.
- Soutenir activement les projets menés par les communes et les associations, comme la Semaine d'actions contre le racisme (SACR), ainsi que diverses initiatives destinées au grand public et aux professionnels tout au long de l'année.

Ainsi, après deux décennies d'engagement continu, la lutte contre le racisme demeure une priorité constante et un enjeu collectif essentiel.

La Cheffe de Département remercie chaleureusement tous les acteurs impliqués : le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme, la CCCI pour son engagement et l'organisation exemplaire des Assises, ainsi que les associations et bénévoles dont le travail est indispensable au vivre-ensemble dans notre canton.

Conférence

Introduction à la thématique
Ninian Hubert van Blijenburgh, *anthropologue*
→ **Pour en savoir plus :** Assises vaudoises de l'immigration

Etats des lieux de la recherche et des résultats – Enquête racisme structurel
Denise Efionayi, *directrice adjointe, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Université de Neuchâtel*
→ **Pour en savoir plus :** Assises vaudoises de l'immigration
→ **Pour aller plus loin :** Synthèse de l'état des lieux: Racisme structurel en Suisse

La norme pénale contre la discrimination et l'incitation à la haine
Ludovic Vérolet, *juriste*
→ **Pour en savoir plus :** Assises vaudoises de l'immigration

Enquête sur le racisme en Suisse
Julia Eigenmann, *journaliste*
→ **Pour en savoir plus :** Assises vaudoises de l'immigration
→ **Pour aller plus loin :** Racisme, la Suisse en flagrant déni

Ateliers

1 / Racisme structurel dans le canton de Vaud

a Ecoles & Police

Leïla Rosset, *chargée de projet au bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)*

Mentor Ilazi, *membre de la CCCI*

b Santé

Professeur Patrick Bodenmann, *médecin chef et chef de Département Vulnérabilités et médecine sociale, Unisanté*

c Logement

Bashkim Iseni, *délégué à l'intégration de la Ville de Lausanne*

Manon Chollet, *UNIL*

→ **Pour en savoir plus :** Assises vaudoises de l'immigration

2 / Sur le terrain : Quelles sont les réponses ?

Migjen Kajtazi, *Responsable d'antenne : La Côte et l'Ouest lausannois & responsable des consultations pour victimes de discriminations au BCI*

Vanessa Kangni, *bureau Lausannois pour les immigrés*

Jean-David Pantet Tschimbamba, *association des Étudiant.e.s Afro-descendant.e.s (AEA)*

Dietrich Choffat, *responsable de l'action sociale du CSP Vaud*

3 / Racisme en ligne

Thomas Jammet, *Haute école de travail social de Fribourg*

→ **Pour en savoir plus :** Assises vaudoises de l'immigration

©CES

Le Prix IntégrAction Vaud 2024, présidé par Patrick Bodenmann, a été décerné à Action Parrainages et l'association NELA.

©CES

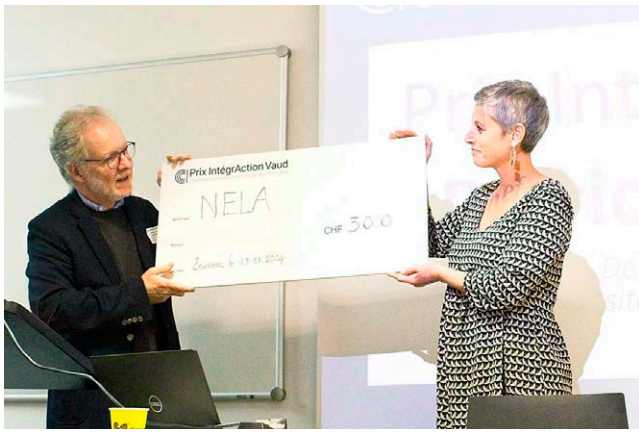

©CES

Recommandations au Conseil d'État

À la suite des Assises 2024 portant sur la lutte contre le racisme, la Chambre cantonale pour les immigrés formule les recommandations suivantes :

- Relancer le dialogue avec les communes ayant un règlement sur l'attribution des logements à loyers modérés contenants des discriminations flagrantes comme la mention d'un titre de séjour et qui ont été validés par le Conseil d'Etat.

- Sensibiliser les communes à avoir des critères connus et transparents pour l'attribution de logement leur appartenant.

- Dénoncer, par le service compétent, des discriminations flagrantes comme la mention d'un titre de séjour dans une annonce immobilière.

- Informer la population sur les aides existantes, telles que l'aide individuelle au logement (AIL) et la fondation USPI Vaud.

- Promouvoir et favoriser les formations continues au sein des hôpitaux cantonaux, des EMS et des CMS dans le domaine de la communication interculturelle.

- Elaborer un plan de lutte contre le racisme dans les lieux de formation vaudois au même titre que cela a été fait pour la lutte contre l'homophobie et la transphobie.

- Promouvoir et favoriser les formations continues auprès des enseignant-e-s vaudois-e-s dans le domaine de la lutte contre le racisme.

- Renforcer la formation continue dans le domaine de la lutte contre le racisme auprès des corps de police vaudois.

Durant l'année 2024, la CCCI a continué ses réflexions en lien avec les Etats Généraux organisé en 2022 par le Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme (BCI). Ella a ainsi décidé de mandater l'Observatoire romand du droit d'asile et des étranger·èrexs (ODAE) afin qu'il étudie les situations de vulnérabilité liées au parcours d'immigration dans le Canton de Vaud et fournisse un rapport et des recommandations concrètes et précises d'ici début 2026.

Au vu des élections communales de 2026, la CCCI consacrera l'année 2025 à la thématique de l'engagement citoyen sous diverses formes.

chambre cantonale
consultative des immigrés

Chambre cantonale consultative pour les immigrés (CCCI)
C/O Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)
Rue du Valentin 10, 1014 Lausanne
T 021 316 49 59 / sarah.laroche-neji@vd.ch / www.vd.ch

5e édition, mai 2025